



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mont-de-Marsan, le 25 mars 2024

Cabinet
Direction des sécurités
Service Interministériel de défense et de protection civile

La préfète

à

Affaire suivie par : Matthieu DESQUIRET
tél: 05 58 06 58 20
pref-defense-protection-civile@landes.gouv.fr

Mesdames et Messieurs les maires des
communes du département des
Landes

Objet : Adaptation de la posture VIGIPIRATE au niveau « URGENCE ATTENTAT ».

Mesdames et Messieurs les maires,

Faisant suite à l'attentat de Moscou du 22 mars 2024 revendiqué par l'organisation État islamique et aux menaces terroristes pesant sur notre pays, le Premier ministre a décidé d'élever la posture VIGIPIRATE au niveau "Urgence attentat" sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce contexte, il est demandé de s'assurer de la parfaite exécution des mesures de vigilance, prévention et protection déjà actives, **en particulier concernant les établissements recevant du public dont la sécurisation doit être renforcée. Tout en maintenant les mesures spécifiques sur les lieux éducatifs, un effort particulier doit être porté sur les événements et bâtiments culturels et culturels, notamment en fin de semaine, et sur la sécurisation des établissements de Santé, médico-sociaux et sociaux.**

Vous veillerez tout particulièrement, en lien avec les forces de sécurité intérieure à :

- renforcer la surveillance aux abords des bâtiments publics, éducatifs, sportifs, culturels et culturels ;
- contrôler les accès des personnes, des véhicules et des objets entrant dans ces bâtiments.

De plus, face aux menaces cyber, vous vous assurerez :

- de l'existence des remontées d'alertes de sécurité dans les établissements sensibles et notamment les établissements scolaires ;
- de la mise à jour des annuaires de crise.

Vous veillerez à **mettre à jour immédiatement l'affichage du logigramme VIGIPIRATE** à l'entrée de chaque établissement public et des lieux privés recevant du public.



Vous mobiliserez vos polices municipales, lorsque vous en disposez, en appui des forces de sécurité intérieure, ainsi que vos dispositifs de vidéoprotection en direction des lieux les plus sensibles de votre commune.

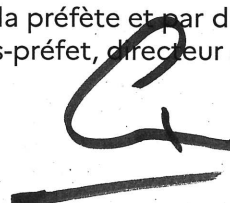
Je vous demande de bien vouloir appliquer les mesures relatives à la mise en œuvre de cette nouvelle posture VIGIPIRATE et d'en informer les services placés sous votre autorité, ainsi que les responsables de sites publics ou privés situés sur votre commune.

Je vous remercie de m'informer de toutes difficultés que vous pourriez rencontrer dans la mise en œuvre de ces consignes nationales.

Avec mes remerciements,

Bien à vous,

Pour la préfète et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet



Cyrille LEFEUVRE